

Intervention de Samia sur la violence sexuelle en Haïti en date du 3 avril 2010
Montréal

BONJOUR, JE SUIS SAMIA...

Parler de la violence sexuelle en Haïti n'est pas un sujet très gai. Mais permettez-moi de le faire; je vous invite à prendre 3 minutes de votre temps et de vous imaginer ceci. Vous êtes en Haïti, vous venez juste d'être victime du séisme, c'est le Kaos partout, vous n'avez plus rien pas de biens mobiles et immobiliers. Vous avez perdu maison, domicile, boulot, aussi et surtout vous venez de perdre des êtres chers, membres de votre famille, des amis, des collègues, des voisins, vous êtes sous le choc, partout il y a des morts et des blessés encore étalés sur la voie publique. Des gens déambulent dans les rues, des camps de fortune s'installent partout. Des enfants, des vieillards, des hommes et des femmes pleurent, et ont peur d'un autre séisme. Malgré cette condition de vie inhumaine, l'inimaginable arrive! Des hommes, des bandits ont l'audace, la cruauté de vous violer, violer votre maman, violer votre fille, violer votre sœur, violer un membre de votre famille et une amie.

Nous sommes nombreuses à avoir été victimes de viol, nous avons et sommes blessés dans nos corps et dans nos âmes. Être violée est le pire cauchemar qu'une femme peut vivre et nous l'avons vécu! Nous avons subi cette violence sexuelle! Nous sommes révoltées, outrées car même près de 3 mois après le séisme, les instances concernées n'ont mis et n'ont pris aucune mesure pour protéger la population féminine! Aucune mesure pour contrer les violences sexuelles et les attouchements que vivent aujourd'hui les femmes et les fillettes dans les rues comme dans les camps, le jour comme la nuit! POURQUOI?

Doit-on attendre d'avoir encore et encore d'autres femmes agressées et voir même tuée avant d'agir?

Considérée comme un « attentat aux mœurs, outrage à la pudeur » jusqu'au début de 2005, la violence sexuelle communément appelée en Haïti 'kadejak' est largement répandue dans tout le pays. Elles sont nombreuses les femmes, les petites filles et même des bébés violentés dans les rues, chez des kidnappeurs et chez eux.

Les violeurs ont des appartenances et ont des identités variées:

- Kidnappeurs
- Voleurs ou bandits armés
- Inconnus
- Membres de la famille : maris, pères, beaux frères, cousins, oncles, etc.
- Membres de la police nationale
- Membres de la MINUSTAH

Dans ce contexte et dans l'objectif de pallier ce problème sociétal, plusieurs lois ont été ratifiées par Haïti :

- La convention des Nations Unis sur la violence faite aux femmes le 20 juillet 1981;
- La convention « Belem do para » sur l'élimination de toutes formes de violences à l'égard de la femme le 3 avril 1996 ;
- La célébration en Haïti de la journée internationale de la femme le 8 mars.
- La journée internationale contre la violence faite aux femmes le 25 novembre
- Officialise le 3 avril comme journée nationale de la femme en Haïti
- La création du ministère à la condition féminine et aux droits des femmes ;
- La création de la concertation nationale contre les violences faites aux femmes et l'élaboration du décret du mois d'août 2005 qui fait du viol un crime.

Il est absolument important de réitérer que toutes ces lois adoptées et votées sont les fruits de fortes pressions des organisations féministes.

Aujourd'hui encore, l'enjeu réside donc dans le passage de l'égalité formelle, juridique, à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La discrimination et la violence à l'égard de la femme est transversale dans différent aspect social et c'est une condition majeure à combattre pour arriver à l'égalité. Un travail de réforme sur la transmission de valeur basée sur le sexe s'avère nécessaire et important. L'analyse rétrospective de la politique d'égalité, menée au cours de la dernière décennie, montre amplement qu'à défaut d'une volonté politique ferme, la question de l'égalité de droit des femmes et des hommes se heurte sans cesse à des manœuvres dilatoires et à des oublis.

Bien qu'au mois d'août 2005 le viol ou 'kadejak' soit enfin classé ou considéré dans la catégorie « d'agression sexuelle ». Haïti reste un pays extrêmement dangereux en matière d'agression sexuelle à l'égard des femmes et des petites filles. *Il existe également des obstacles sociaux et culturels qui inhibent la liberté*

des femmes, soit de signaler des incidents de viol aux autorités. Actuellement quand une femme est violée ou agressée elle peut devenir doublement victime puisque son entourage RISQUE d'aussi la rejeter et l'ostraciser. On la rend responsable. Cependant les derniers rapports rendus public par des organisations, institutions qui accompagnent des femmes victimes de violence sexuelle et qui travaillent contre les violences faites aux femmes et aux petites filles telles; Kay Fanm, Solidarite Fanm Ayisyen SOFA, médecin du Monde, centre GESKIO, Groupe d'Appui pour le développement du Sud (GADES) montrent qu'il y a beaucoup de plaintes faites par les femmes ces derniers temps. Cependant, cela ne veut pas forcément dire qu'il y a une augmentation des actes de violences par rapport aux années passées, mais plutôt les femmes deviennent de plus en plus sensibilisées et dénoncent leurs agresseurs, en rompant le silence.

Il reste beaucoup de travail et un long chemin à faire pour éradiquer les violences sexuelles à l'égard des femmes. L'insécurité, l'impunité est présente! Le gouvernement Haïtien doit prendre ses responsabilités, il doit protéger les femmes et punir les agresseurs. La population doit aussi se sentir concernée et briser le silence, car il s'agit des crimes contre les femmes, des crimes odieux qui brisent des vies, des rêves. **NOUS MÉRITONS DE VIVRE EN SÉCURITÉ ET EN PAIX!** Nous sommes aussi des citoyennes à part entière. Notre pays est en voie de reconstruction. Ensemble haïtiens et haïtiennes d'ici et d'ailleurs nous avons une chance, une opportunité de mettre tous nos efforts à changer, à améliorer notre pays. Les femmes haïtiennes ont besoin de vous. Aujourd'hui je vous demande de nous appuyer dans notre lutte contre la violence sexuelle!

Konbyen fanm ak ti fi ki dwe sibi kadejak ak atouchman anko anvan enstans konsene yo pran responsabilite yo!

Yon vi san vyolans se dwa tout fanm!